
Compte administratif 2018

L'article L2313-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Informations financières

Sur l'exercice 2018, la clôture de l'exercice fait apparaître un excédent sur l'exercice de 210 933,43 € réparti de la manière suivante :

	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	1 410 112,79	9 397 849,97	10 807 962,76
Dépenses	1 654 157,86	8 942 871,47	10 597 029,33
Résultat de l'exercice			
<i>Excédent</i>	-	454 978,50	210 933,43
<i>Déficit</i>	244 045,07	-	-

En cumulé, les données se présentent comme suit :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent (2017)	Part affectée à l'investissement (compte 1068) : exercice 2018	Résultats de l'exercice 2018	Résultat de clôture à fin 2018
Investissement	- 467 575,94		- 244 045,07	- 711 621,01
Fonctionnement	1 072 587,04	697 645,94	454 978,50	829 919,60
TOTAL	605 011,10	697 645,94	210 933,43	118 298,59

Les principaux constats

Fonctionnement : Le résultat de fonctionnement cumulé, à affecter, se monte à **829 919.60 €**.

En dépenses : Elles sont en hausse globalement de 0.40 % par rapport à l'an dernier

- ✓ Les charges à caractère général ont augmenté de 7.6 % par rapport à 2017.

Cela s'explique par 2 facteurs :

- Des dépenses plus importantes sur certaines lignes budgétaires comme les annonces et insertions (+14 K€), les primes d'assurance (+23 K€), les prestations de service (+54K€)
- Et des rattachements de dépenses sur l'exercice plus importants qu'en 2017 (95 K€ en 2018 contre 22 K€ en 2017).

- ✓ Les charges de personnel sont « stables » par rapport à 2017, avec une hausse de 0.75 %

- ✓ Les charges financières fluctuent chaque année en fonction de la parité dollar/franc suisse, liée à l'emprunt structuré que la collectivité a signé en 2008. Pour 2018, le taux était favorable, ce qui a permis une baisse de ce poste de 7,9 %.

En recettes : Elles subissent une baisse de 2.1 % par rapport à 2017

- ✓ Le résultat de fonctionnement reporté de N-1 a accusé une baisse de 19.9 % par rapport à l'année précédente passant de 468 K€ à 375K€.
- ✓ Le produit des impôts et taxes a augmenté de 3.1 % lié à revalorisation des bases, sachant que la commune avait fait le choix de ne pas augmenter son taux. Pour rappel, la taxe foncière est acquittée pour $\frac{3}{4}$ par les entreprises et pour $\frac{1}{4}$ par les ménages.
- ✓ Depuis 2014, l'État baisse ses dotations envers les collectivités, notamment par le biais de la contribution au redressement de la dette publique. En 2018 encore, nous perdons près de 133 000€, soit des recettes de 16% de moins qu'en 2017.

Les produits exceptionnels sont également en baisse par rapport à 2017, qui avait vu le produit de la soultte « créer promotion » et la vente à la SARL Aglaé.

Investissement : La section d'investissement fait ressortir un **déficit cumulé de 711 621.01 € hors restes à réaliser.**

En dépenses :

Le remboursement de la dette en capital s'est élevé à 384 000 €, en hausse de 4.9% par rapport à 2017. Il est rappelé que la commune n'a pas eu recours à l'emprunt depuis 2009, ce qui a permis de ramener le ratio dette/habitant à 1 831 €.

Les investissements réalisés cette année s'élèvent à 1 270 000 €, auxquels il convient d'ajouter un report d'investissement de 2017 (déficit) de 467 575 €.

Les restes à réaliser s'élèvent à 241 000€ (dont le camion benne à 100 000€, le Fenwick à 27 000 € et le standard téléphonique à 22 000€).

En recettes :

Les recettes de l'exercice s'élèvent à 1 410 000 € sans avoir eu de report excédentaire de 2017.

Ces recettes sont constituées :

- De 235 000 € de FCTVA (TVA récupérée sur les investissements effectués par la commune),
- De 176 000 € de taxes d'aménagement,
- De 44 000€ de subventions,
- D'opérations d'ordre (amortissements et cessions d'immos) pour un total de 257 000 €
- Et d'un autofinancement (affectation du résultat de fonctionnement de N-1) pour 697 645 €, la commune ayant fait le choix de ne pas avoir recours à l'emprunt.

Les restes à réaliser se montent à 593 765 € dont près de 329 000€ de cessions de terrains et 265 000 € de subventions à percevoir.